

L'installation en clinique privée

# Plusieurs types de structures

- Structures appartenant aux praticiens:
  - Rares: ex CCN, Clinique Pasteur
- Structures indépendantes des praticiens:
  - Ramsay GDS
  - Elsan
  - Vivalto...



# Plusieurs types

- Absence de plateau technique.
- Plateau technique non invasif.
- **Plateau technique invasif.**
- **Structures disposant de chirurgie cardiaque.**



# Avantages +++

- Travail en groupes
  - multidisciplinaire
  - Mutualisation des compétences >>> pathologies lourdes.
  - Horaire aménagé
  - Continuité des soins si congés ou formation ou maladie.
- Investissements lourds facilités.
- Activité de « CHU » mais sans chef ni directeur
- Activité de recherche et universitaire +++



# Avantages +++

- Actes non invasifs lourds:
  - ETO
  - Echo de stress / effort
  - Echographies interventionnelles ++++



# Avantages +++

- Actes invasifs lourds:
  - TAVI
  - Mitra-clip
  - Occlusion d'auricule
  - DAI/ablation...



# Inconvénients

- La patientèle appartient à la clinique.
- Bonne entente avec la structure
- Clause de non concurrence



# Installation: quel mode?

- Praticien seul, libéral: activité de consultation
- Installation en groupe.





# Partage des honoraires

- Avantages:
  - absence de concurrence entre associés
  - absence de problème de correspondants.
  - Objectifs commun.
  - Sérénité dans le travail...



# Partage des honoraires

- Inconvénients:
  - équilibre des activités.
  - Ressenti entre praticiens.
  - Groupe homogène / profils.

# Structure / praticien: qui fait quoi?

- La structure fournit:
  - personnel para-médical.
  - Matériel lourd: salle de coro / bloc interventionnel rythmologique.
  - Locaux de consultation.

# Structure / praticien: qui fait quoi?

- Le praticien fournit le reste...
  - Appareil à ECG.
  - Echographe.
  - Secrétariat.
  - Techniciens...



# Aspects financiers

- Le praticien est rémunéré sur ses actes:
  - Coronarographie.
  - ETT / ETO
  - Implantation DAI / PM...
  - Consultations...
- >>>> Cotation des actes par le praticien.



# Aspects financiers

- La structure est rémunérée
  - Sur le forfait hospitalier (DMS/admissions...).
  - Redevance à l'activité du praticien.
  - Location des locaux aux praticiens.

Objectifs communs mais pas toujours en phase...

# Aspects juridiques

- Praticien installé dans la clinique mais en est indépendant.
- Responsabilité ordinale/civile/pénale.

# Comment faire pour choisir ?

- Choix de vie.
- Remplacement ++++
- Gardes.
- Se renseigner sur la structure:
  - Solidité financière.
  - Solidité des autorisations pour les actes lourds
- Solidité des équipes / ambiance générale.
- Homogénéité des équipes.





# Contrat d'installation +++

- Vigilance +++
- Conseil d'avocats spécialisées.
- Redevance +++++
- Clause de non concurrence ++++
- Activité à spécifier +++++